



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT D'UTILISATION,  
D'ASSISTANCE, DE MAINTENANCE ET  
D'HEBERGEMENT (EN MODE SAAS) DES  
PROGICIELS ET DU MATERIEL EDICIA**

**DÉCISION N° DM-20-057  
EN DATE DU 31 JANVIER 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° 4931 en date du 14 novembre 2017, portant délégation de fonction à Monsieur Gilles PANNETIER, 5<sup>ème</sup> adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'assurer l'utilisation, l'assistance, la maintenance et l'hébergement (en mode SaaS) des progiciels et du matériel EDICIA ;

**CONSIDÉRANT** la proposition des sociétés EDICIA, LEASIAS SAS et SIEMENS LEASE SERVICE de signer un contrat d'utilisation, d'assistance, de maintenance et d'hébergement (en mode SaaS) des progiciels et du matériel EDICIA ;

**D É C I D E**

**DE SIGNER** avec la société EDICIA – 12 rue du Cher – CS 34219, 44042 NANTES CEDEX 1, représentée par son Président Monsieur Vincent LOUBERT ; avec la société LEASIA SAS – 3 bis Chemin de la Jonchère – 92500 RUEIL MALMAISON, représentée par son Président Monsieur Patrice DE POIX et avec la société SIEMENS LEASE SERVICE – 40, avenue des Fruitiers – 95527 SAINT DENIS CEDEX représentée par son Président Monsieur Thierry FAUTRE , un contrat d'utilisation, d'assistance, de maintenance et d'hébergement (en mode SaaS) des progiciels et du matériel EDICIA. La validité du contrat est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

- a) Le montant annuel de ce contrat s'élève à 9 049,37 euros HT (neuf mille quarante-neuf euros et trente-sept centimes)
- b) Les prestations complémentaires feront l'objet d'un bon de commande pour un maximum annuel de 15 000€ HT

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire chargé de l'administration  
municipale, des ressources humaines, des  
nouvelles technologies et des affaires patriotiques,

***Signé***

**Gilles PANNETIER**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20200131-lmc1H7108H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 31/01/2020  
Date de Publication : 31/01/2020